

# Telenet investit 24 % de ses revenus

■ En termes relatifs, le câble belgo-flamand est devant ses rivaux Proximus et Orange.

Un million et demi par jour. C'est, en euros, le montant qu'investira en 2017 Telenet, l'opérateur flamand – mais de plus en plus belge depuis le rachat de Base et de SFR Belgium – dans ses infrastructures de télécommunications. Sur un an, on frôle donc les 550 millions d'euros. *“Cet investissement représente 24 % de notre chiffre d'affaires. Telenet est l'opérateur belge qui investit le plus”*, nous confiait cette semaine Ann Caluwaerts, Senior Vice-President “Corporate Affairs & Wholesale” chez Telenet.

Peu de sociétés investissent autant dans l'économie belge. En termes relatifs, en tout cas. Car si on raisonne en valeur absolue, le groupe Proximus fait davantage que son grand rival Telenet. En 2016, l'ex-Belgacom a injecté 949 millions d'euros dans ses réseaux (fixe/mobile), les contenus et les services aux clients. En 2017, l'investissement de Proximus atteindra le milliard d'euros compte tenu du lancement du projet “La fibre en Belgique” (à concurrence de 3 milliards d'euros sur dix ans). Mais compte tenu du chiffre d'affaires de l'opérateur

Proximus et Orange Belgique accroître leurs investissements? C'est peu probable.

Pour 2017, le trio a annoncé ses ambitions. Telenet poursuivra la “mise à niveau” du réseau Base; Proximus maintiendra ses efforts dans le déploiement de la fibre optique; quant à Orange, il devrait faire un peu

(près de 6 milliards), la part de l'investissement n'est “que” de 16 %.

Du côté d'Orange Belgique, les investissements sont moindres en valeur absolue. En 2016, l'ex-Mobistar a investi 150 millions d'euros dans ses infrastructures (en recul par rapport à 2015), ce qui correspond à 14 % de ses revenus. Orange était monté à 17 % en 2014 lorsque le groupe avait fait un gros effort de rattrapage pour améliorer la qualité de son réseau mobile. Par ailleurs, même si l'opérateur a fait son retour sur le câble l'année dernière pour offrir des services fixes (Internet et TV), il ne possède pas son propre réseau. Le régulateur l'a en effet autorisé, moyennant un coût de location, à utiliser les réseaux de Telenet et Voo. L'investissement d'Orange Belgique dans le fixe n'est donc en rien comparable à celui consenti par ses concurrents.

## Un effort qui va se poursuivre

Ces montants investis par les trois opérateurs télécoms cotés en Bourse ne manquent évidemment pas d'intérêt alors que le gouvernement fédéral a validé, vendredi en Conseil des ministres (lire en page 10), son plan national pluriannuel destiné à relancer l'investissement productif en Belgique. Ce plan intègre notamment un important volet numérique.

Verra-t-on Telenet,

mieux que l'an dernier en raison de ses investissements dans sa nouvelle offre convergente.

A moyen terme, avec l'expansion de la fibre, l'essor de l'Internet des objets et l'avènement de la 5G, tout indique que les “telcos” belges resteront de gros contributeurs à l'investissement.

Pierre-François Lovens